INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES LYON

Profil de poste rentrée 2024

L'INSA Lyon recrute une/un enseignant du second degré titulaire :

NIVEAU D'EMPLOI	PRCE/PRAG
TYPE DE RECRUTEMENT	Fonctionnaire / titulaire
LOCALISATION DU POSTE	**Premier Cycle INSA Martinique-Caraïbe au Lycée Victor Schoelcher (Fort-de-France)**
QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	100% (1607h dont 384h eq TD)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2024
DISCIPLINE	**Sciences industrielles de l'ingénieur**

Profil enseignement :

CONTEXTE SPECIFIQUE DU POSTE :
Le premier cycle INSA en Martinique est constitué de 2 années qui font partie intégrante de la formation d'ingénieur. A l'issue de ces 2 années en Martinique, les étudiants intégreront un département de spécialité d'un INSA ou d'une école partenaire du groupe.
En septembre 2023, la 1ère promotion de 23 élèves a été accueillie en 1ère année. Cette promotion poursuivra en 2ème année à partir de la rentrée 2024. C'est donc à partir de la rentrée 2024 que le premier cycle fonctionnera en régime permanent avec un groupe de 1ère et un groupe de 2ème année de 23 ou 24 élèves chacun.
L'enseignant recruté sera amené à y assurer les enseignements de sciences de l'ingénieur et participera activement à la poursuite du montage de la formation pendant l'année 2024-25.
Il sera amené à travailler collectivement avec l'équipe pédagogique constituée de 3 enseignants permanents ainsi que d'enseignants vacataires.

PROFIL : Professeur agrégé ou certifié en Sciences industrielles de l'ingénieur

ENSEIGNEMENT :
Au sein du premier cycle, la personne recrutée interviendra dans les enseignements de tronc commun de conception mécanique en 1ère et 2ème année et de travaux pratiques de production/prototypage (procédés conventionnels de fabrication, procédés de fabrication additive et mécatronique) en 2ème année. Elle assurera aussi l'enseignement de mécanique générale en 2ème année.
Dans ce cadre, elle devra être capable de mettre en œuvre une pédagogie active et inductive et de conduire des activités de groupe des étudiants.
Elle interviendra également dans les Parcours Pluridisciplinaires d'Initiation à l'Ingénierie de 2ème année pour lesquels un approfondissement en conception et production mécanique est nécessaire. Il s'agira de mettre en œuvre une pédagogie participative par projet, appliquée à la conception et à la réalisation de prototypes. Des compétences en informatique et électronique (programmation microcontrôleur) seront appréciées.
Il est aussi attendu de la personne recrutée, qu'elle s'investisse dans des enseignements transversaux tels que les « Enjeux de la transition écologique » et dans différents projets pédagogiques à caractère pluridisciplinaire.
La personne recrutée devra travailler au sein de l'équipe pédagogique du premier cycle. Une expérience et un goût du travail en équipe est indispensable. Elle devra également s'investir dans les activités extra-pédagogiques (gestion et maintenance des équipements d'une salle de prototypage rapide, participation à des appels à projets, ...).

Compétences requises :

La personne recrutée devra démontrer son goût pour l'enseignement, attesté par son parcours professionnel. Elle devra aussi montrer des qualités pédagogiques et relationnelles ainsi qu'une appétence pour le travail collaboratif qui lui permettront de s'insérer rapidement dans l'équipe pédagogique.

Département d'enseignement : Premier cycle INSA Martinique-Caraïbe, rattaché au département FIMI de l'INSA Lyon
Lieu(x) d'exercice : Premier cycle INSA Martinique-Caraïbe, Fort-de-France
Nom directeur.trice département : Marion FREGONESE
Email directeur.trice : marion.fregonese@insa-lyon.fr
Personne à contacter :
Mail contact : insamartinique@groupe-insa.fr

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES LYON

DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE D'ENSEIGNANT DU SECOND DEGRE - Rentrée 2024

CONDITIONS DE RECEVABILITE ET D'EXAMEN DES CANDIDATURES :

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des fonctionnaires titulaires au 1er septembre 2024 relevant du ministère de l'éducation nationale et appartenant aux : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS.
Les candidats doivent être fonctionnaires, en activité ou en position de disponibilité, en détachement, ou en congés divers.
Les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, ou d'autres ministères, les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'Education nationale et les professeurs des écoles doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou d'agrégés. Les règles et procédures des demandes de détachement sont fixées par une note de service annuelle DGRH/B2-3 qui paraitra dans un B.O.E.N au plus tard début décembre 2023. Compte tenu du calendrier de cette procédure, seuls les emplois publiés lors de la 1ère campagne sont accessibles aux fonctionnaires de catégorie A détachés. La demande de détachement sera à adresser au Rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur.
L'affectation sera prononcée une fois le détachement accepté.
Les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES, CAPLP, …) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n°51-1423 du 5 décembre 1951). Leur affectation ne sera prononcée qu'une fois leur intégration et leur titularisation prononcées dans l'un des corps enseignants du second degré public. Cette demande d'intégration mise en ligne sur SIAP et accessible sur le portail http://www.education.gouv.fr est à adresser au bureau DGRH B2-3.
Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, C.A.E.R) ne peuvent pas bénéficier du dispositif décrit ci-dessus.

MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Inscription et dépôt de candidature OBLIGATOIRE sur GALAXIE (module VEGA)
2 – Date limite pour déposer votre dossier : jeudi 11 avril 2024, 16h
Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté

LE FICHIER DOIT COMPORTER :

a. Un curriculum vitae détaillé

b. Une pièce d'identité

c. Une copie de l'arrêté de stage et/ou de titularisation

d. Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré

e. Une copie du dernier arrêté d'affectation

f. Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement),

g. Une lettre de motivation

h. Un justificatif RQTH pour les personnes concernées

Pour toute information : Jeannette BUZZONI - Tél : 04 72 43 71 62 - E-Mail : jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr